

Circonscription Lille 1 – Lambersart – Pôle Ressource RASED Année 2023-2024
--

Professionnels Ressources

Inspecteur de l'Éducation Nationale
Francis VALZY ce.0592783e@ac-lille.fr

Psychologues de l'Éducation Nationale	
Séléne CONRAD selene.conrad@ac-lille.fr	Sandra LAGUARIGUE sandra.laguarigue@ac-lille.fr
Secteur écoles de : Lambersart	Secteur écoles de : Marquette, St André, Wambrechies

Enseignantes spécialisées		
Séverine MILLECAMPS severine.millecamps@ac-lille.fr	Marion SEBZDA marion.ghoris@ac-lille.fr	Fanny RIMBAUX fanny.rimbaux@ac-lille.fr

Conseillers Pédagogiques (CPC)	
Juana RODRIGUEZ juana.rodriguez@ac-lille.fr	Nicolas CLEMENT nicolas.clement@ac-lille.fr

Enseignant Référent
Alexandre RAUX alexandre.raux@ac-lille.fr

Cf. circulaire 18/08/2014 « Pôle ressource de circonscription » – Composition : Le pôle ressource de la circonscription regroupe tous les personnels que l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) peut solliciter et fédérer pour répondre aux demandes émanant d'un enseignant ou d'une école (CPC, PEMF, eRUN, ERSH, PsyEn, enseignants spécialisés, enseignants itinérants ayant une mission spécifique, etc). Les personnels sociaux et de santé de l'Education nationale peuvent être associés autant que de besoin à son action.

CALENDRIER DES INTERVENTIONS DU RASED – Année 2023-2024

Les demandes d'accompagnement pour les situations exceptionnelles seront étudiées par le RASED lors des synthèses tout au long de l'année scolaire.

	P1 : 7 semaines <i>Du 4/09 au 20/10/2023</i>	P2 : 7 semaines <i>Du 6/11 au 22/12/2023</i>	P3 : 7 semaines <i>Du 8/01 au 23/02/2024</i>	P4 : 6 semaines <i>Du 11/03 au 19/04/2024</i>	P5 : 9 semaines <i>Du 6/05 au 05/07/2024</i>
Cible : enseignants de	GS et CM2 ULIS SORTANTS	CP, CE1,CM2 PS,MS	CE2	CM1	GS
Aide à l'identification des besoins et à l'élaboration des réponses dans le cadre du PPRE, PAP, document de mise en œuvre du PPS					
<p style="color: purple;">Demandes d'accompagnement à faire parvenir au RASED, via l'ENT One</p> <p style="color: purple;">NB : dans un format numérique modifiable : <i>.doc ou .odt (pas de .pdf)</i>, comme suit :</p> <p style="background-color: yellow;">DA-NOM de l'eleve_prenom_niveau_data</p>	<p style="color: blue;">- Demandes d'accompagnement pour les CM2 en très grandes difficultés scolaires en deçà du niveau début CE2</p> <p style="color: blue;">- Demandes d'accompagnement pour les élèves de GS repérés : suspicion de handicap et/ou plus d'un an de retard scolaire (pour mise en place du dossier MDPH)</p> <p style="color: red; text-align: center;">DATE BUTOIR des remontées des demandes d'accompagnement : 16/10/23</p>	<p style="color: blue;">- Demandes CP/CE1 sous seuil 1 aux évaluations nationales, joindre évaluations points repères et PPRE mis en place à la période précédente</p> <p style="color: blue;">- Demandes PS/MS selon les besoins</p> <p style="color: red; text-align: center;">DATE BUTOIR des remontées des demandes d'accompagnement : 18/12/23</p>	<p style="color: blue;">- Demandes d'accompagnement CE2 en très grande difficulté scolaire et/ou suspicion de DYS avec bilan ortho en possession des parents.</p> <p style="color: blue;">- demandes d'avis du RASED en vue de constitution du dossier pour redoublement ou passage anticipé</p> <p style="color: red; text-align: center;">DATE BUTOIR des remontées des demandes d'accompagnement : 19/02/24</p>	<p style="color: blue;">- Demandes d'accompagnement CM1 en très grande difficulté scolaire, plus de 2 ans de retard scolaire pour pré orientation SEGPA ou suspicion de DYS avec bilan ortho en possession des parents</p> <p style="color: red; text-align: center;">DATE BUTOIR des remontées des demandes d'accompagnement : 15/04/24</p>	<p style="color: blue;">- CM1/CM2 à la demande en fonction des résultats aux évaluations nationales</p> <p style="color: blue;">- GS prévention</p> <p style="color: red; text-align: center;">DATE BUTOIR des remontées des demandes d'accompagnement : 03/06/24</p>

Evaluations	Evaluations nationales CP Evaluations nationales CE1 Evaluations nationales CM1		Evaluations nationales CP	Evaluations académiques CE2 le cas échéant	
Actions spécialisées	<ul style="list-style-type: none"> - Aide à la première scolarisation - observation possible en GS - Personne ressource et/ou accompagnement élèves CE2 non lecteurs - aide évaluations nationales 	<ul style="list-style-type: none"> -Accompagnement des élèves CP et CE1 sous seuil 1 aux évaluations nationales - Passation Evaluations CM2 pour pré-orientation SEGPA 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge élèves de CP et CE1 n'ayant pas tiré bénéfice des aides et adaptations mises en place en classe (PPRE) 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge élèves de CP sous seuil 1 aux évaluations nationales points d'étapes et élèves de CE1 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge élèves de GS en grande difficulté (repérage, prévention) et élèves de CP
Actions psy	<ul style="list-style-type: none"> - Bilans sortants ULIS et réactualisation bilans ULIS - Début bilans CM2 - Renouvellement notification MDPH - PAP 	<ul style="list-style-type: none"> - Bilans CM2 : pré-orientation SEGPA, PAP - Bilans GS : handicap, maintien - Renouvellement notification MDPH - PAP 	<ul style="list-style-type: none"> - Avis pour Passage anticipé ou maintien CE2 -Renouvellement notification MDPH -PAP 	<ul style="list-style-type: none"> - Bilans CE2 en grande difficulté scolaire ou PAP 	<ul style="list-style-type: none"> - Bilans CM1 pour pré orientation SEGPA ou PAP

Attention : les demandes qui n'ont pas pu être traitées l'an dernier doivent faire l'objet de nouvelles demandes d'aide avec les éléments constatés depuis la rentrée.